



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique -
division EL

4C2, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet TBIPS - TECHNOLOGY ARCHITECT - LEV3	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-168151/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 1000328151	Date 2016-04-18
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-629-30100	
File No. - N° de dossier 629e1.47419-168151	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-04-25	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Morin, Sylvie	Buyer Id - Id de l'acheteur 629e1
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4992 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
47419-168151/A

Amd. No. - N° de la modif.
004

Buyer ID - Id de l'acheteur
629el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1000328151

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
629el47419-168151

La modification 004 apportée à la demande de soumissions (DS) vise à répondre aux questions de soumissionnaires.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 8

Nous avons une question portant sur la demande de soumissions indiquée ci-dessus.

ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT

Veillez confirmer que les clients souhaitent bel et bien omettre les dates du contrat initial et des périodes d'option dans les tableaux financiers.

Si ce n'était pas le cas, veuillez fournir les dates du contrat et des périodes d'option.

Réponse 8

L'omission des dates du contrat initial et des périodes d'option était intentionnelle. Les dates réelles pour chaque période seront indiquées lors de l'attribution du contrat. Les périodes estimatives pour la période du contrat initial et les périodes d'option sont indiquées dans l'Avis de projets de marchés (APM) et la demande de soumissions (DS). Veuillez vous reporter à l'APM, « Nombre de contrats et de périodes proposés » : Elle vise l'attribution de 1 contrat de 1 année, assortis de 4 options irrévocables d'une année, qui permettent au Canada de prolonger la durée du contrat. » De plus, veuillez vous reporter à la demande de soumissions, Partie 1 – Renseignements Généraux, article 1.2 Sommaire, (b) « Elle vise l'attribution d'un contrat d'une année, assortis de 4 options irrévocables d'une année, qui permettent au Canada de prolonger la durée du contrat » et Partie 7 – Clauses du Contrat Subséquent, article 7.6, Période du contrat:

- (a) **« Période du contrat »** : La « **période du contrat** » représente toute la période au cours de laquelle l'entrepreneur est obligé d'exécuter les travaux et comprend :
- (i) la « **période initiale du contrat** » qui commence à la date d'attribution du contrat et qui prend fin un an plus tard;
 - (ii) la période de prolongation de ce contrat, si le Canada décide de se prévaloir des options énoncées dans le contrat.
- (b) **Option de prolongation du contrat** :
- (i) L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus 4 périodes supplémentaires d'une année chacune, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte, au cours de la période prolongée du contrat, d'être payé conformément aux dispositions applicables définies dans la Base de paiement.
 - (ii) Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en faisant parvenir un avis écrit à l'entrepreneur avant la date d'échéance du contrat. Cette option ne peut être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat. »

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.